



vivre et devenir
Villepinte - Saint-Michel

RAPPORT 2022
D'ACTIVITÉ

Action(s)



Vivre et devenir :
*une présence
à chacun,
un horizon
pour tous.*

Rapport d'activité 2022

p. 4	Regards croisés Marie-Sophie Desaulle, présidente de <i>Vivre et devenir</i> , et Christophe Douesneau, directeur général
p. 6	Qui sommes-nous ? Notre raison d'être, nos valeurs
p. 8	Cartographie de nos établissements 55 établissements, services et dispositifs innovants
p. 10	Notre organisation La vie institutionnelle
p. 12	Chiffres clés Les indicateurs 2022
p. 14	2022 en photos Les faits marquants en images
p. 16	Construire une société inclusive Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées
p. 22	Apporter des solutions innovantes Proposer de nouvelles solutions d'accompagnement
p. 30	Encourager les initiatives Maintenir un niveau d'accompagnement de qualité et proposer des projets toujours plus inspirants
p. 38	Rapport financier 2022 : le mot du trésorier
p. 39	Bilan et compte de résultats

Une ambition collective au service des plus fragiles

Regards croisés :
Marie-Sophie Desaulle,
présidente
de *Vivre et devenir*
et Christophe Douesneau,
directeur général



« Notre projet associatif met au centre l'accomplissement et la capacité d'agir des personnes accompagnées et soignées. Je tiens à saluer ici l'investissement de nos collaborateurs qui s'engagent au quotidien pour atteindre ces objectifs. »

Marie-Sophie Desaulle

❓ Si vous deviez choisir deux mots pour résumer l'année 2022, lesquels seraient-ils ?

~ Marie-Sophie Desaulle
Le premier est consolidation. En 2022, *Vivre et devenir* a consolidé son offre au service des plus fragiles sur ses territoires d'implantation. Je pense ici à tout le travail permanent pour faire évoluer les établissements et services au plus près des attentes de la société. Un établissement ou un service doit vivre, se transformer. En 2022, nous avons vu par exemple des maisons d'accueil spécialisées (MAS) développer de nouvelles

modalités d'accompagnement hors leurs murs. Cette consolidation passe également par la transposition d'expertises, comme c'est le cas du développement de l'habitat inclusif initié au Havre, puis en Île-de-France et maintenant dans la Marne.

❓ Et le deuxième mot ?

~ M-S D
Je dirais préparation concernant le rapprochement de *Vivre et devenir* avec l'Association européenne des handicapés moteurs (AEHM). Nous avons signé, en avril 2022, un mandat de gestion avec cette association qui accompagne 600 personnes en situation de handicap grâce à un réseau de 21 établissements et services implantés dans trois régions. Ce mandat de gestion d'un an a permis aux deux associations de mieux se connaître, de mieux

s'accorder pour préparer un rapprochement, dans une logique d'enrichissement mutuel, en 2024.

❓ En 2022, *Vivre et devenir* a présenté son projet associatif 2022-2026. Pouvez-vous nous en donner les grandes lignes ?

~ Christophe Douesneau
La réalisation de ce projet associatif a représenté l'un des moments forts de l'année, car il nous a permis de réfléchir ensemble sur les impulsions à donner à l'association pour les cinq prochaines années. Nous avons souhaité associer un grand nombre de parties prenantes à cette démarche, plus de 150 personnes ont été consultées : administrateurs, personnes accompagnées, familles, collaborateurs, partenaires... Nous avons abouti à un projet organisé autour de trois axes majeurs :

1. l'accomplissement des personnes, des familles et des bénévoles ;
2. la consolidation et le développement des territoires ;
3. une organisation agile qui valorise la capacité d'agir des collaborateurs.

En 2022, nous avons également décliné ce projet associatif sous forme d'un plan d'actions avec des indicateurs associés pour pouvoir suivre son avancement. Cette feuille de route commune est indispensable pour relever ensemble les défis de nos secteurs comme créer une société plus inclusive, assurer le droit à l'autodétermination des personnes les plus vulnérables ou encore renforcer notre attractivité RH.

❓ Revenons sur ce dernier point, comment *Vivre et devenir* entend renforcer son attractivité ?

~ M-S D
Notre projet associatif met au centre l'accomplissement et la capacité d'agir des personnes accompagnées et soignées. Je tiens à saluer ici l'investissement de nos collaborateurs qui s'engagent au quotidien pour atteindre ces objectifs. Nous souhaitons offrir à nos équipes le droit de prendre des initiatives, des opportunités d'échanger sur les bonnes pratiques et d'évoluer professionnellement.

~ C D

Pour illustrer les propos de la présidente, nous avons recruté en 2022 une responsable du développement RH au niveau associatif. Sa mission est de structurer notre politique de qualité de vie au travail. Dans un marché de travail dit en tension, nous menons également des actions en faveur du recrutement et du renforcement de notre marque employeur, comme la présence dans les salons et le développement de partenariats.



❓ Quelles sont les perspectives et défis pour l'association *Vivre et devenir* en 2023 ?

~ C D

Parmi les défis, le contexte économique est devenu très instable. Dans notre secteur, nous sommes confrontés à deux difficultés majeures. En 2022, les pouvoirs publics ont décidé différentes augmentations salariales. C'est une excellente nouvelle, car elles ont permis de renforcer l'attractivité de nos métiers. Le problème est qu'ensuite ces augmentations n'ont été que partiellement financées. Chez *Vivre et devenir*, nous nous retrouvons avec 900 000 euros d'augmentation salariales non

financées en 2022. Nous sommes en discussion avec les organismes financeurs, et notamment les agences régionales de santé et les conseils départementaux, pour régulariser cette situation. La deuxième difficulté concerne le retour de l'inflation. Dans ce contexte, l'exercice d'équilibrer un budget devient complexe.

~ M-S D

Malgré ce contexte économique difficile, qui demande toute notre vigilance, l'association

garde en 2022, une situation financière globale solide. Ceci nous permet de poursuivre en confiance nos projets de développement comme le rapprochement avec l'association AEHM et la création de nouvelles solutions d'accompagnement selon deux axes majeurs : créer une société plus inclusive et répondre aux situations de handicap les plus complexes.

Accueillir, soigner, accompagner

Association reconnue
d'utilité publique,
Vivre et devenir -
Villepinte-Saint-Michel
accueille, soigne
et accompagne
des personnes parmi
les plus fragiles
de la société.

Notre histoire

L'association Vivre et devenir a été créée le 4 juin 1918 par la congrégation des sœurs de Marie-Auxiliatrice, sous le nom d'Association de Villepinte. Elle a été reconnue d'utilité publique deux ans après, en 1920. Jusqu'aux années 1960, l'association s'est consacrée aux soins des femmes et enfants atteints de tuberculose. En 1964, elle a orienté son action vers le handicap, notamment le polyhandicap et le handicap mental, et les soins de suite et de réadaptation. À partir des années 2000, Vivre et devenir a étendu son activité vers la protection de l'enfance, la dépendance, l'autisme et le handicap psychique. Les objectifs de l'association restent cependant inchangés : prendre soin des plus fragiles et orienter son développement vers les besoins peu couverts nés de l'évolution de la société.

Nos valeurs

Accomplissement, parce que chaque vie s'inscrit dans un parcours, **une dynamique humaniste de développement** visant à renforcer les capacités physiques, psychiques, sociales et spirituelles pour une dignité plus grande de chaque personne. L'accomplissement implique également une volonté forte de permettre **aux professionnels de Vivre et devenir de s'épanouir** dans l'exercice de leur métier, au service des personnes accompagnées et soignées grâce à leur talent et leur engagement.

Vitalité, car l'association est inscrite depuis de nombreuses années dans **une dynamique de consolidation de ses activités, d'évolution de l'offre et de développement** tant dans les territoires que dans ses métiers. Cette vitalité est sous-tendue par la recherche permanente de solutions nouvelles en réponse aux besoins des personnes, mais aussi des politiques publiques.

Responsabilité, car **Vivre et devenir est un organisme responsable des ressources qui lui sont confiées**. La responsabilité implique aussi les collaborateurs de l'association. Chaque professionnel est tenu pour responsable de ses actes, disposant de la liberté d'agir selon un niveau d'autonomie requis par les fonctions exercées. De ce point de vue, la transparence et l'esprit de dialogue sont des corollaires naturels du principe de responsabilité qui anime l'association.

Nos missions

En 2022, **Vivre et devenir soigne et accompagne plus de 4 500 personnes en situation de fragilité à tous les âges de la vie**, de la petite enfance au grand âge en passant par l'adolescence et l'âge adulte. Son objectif est de permettre à chacun, selon ses besoins, d'accéder aux droits fondamentaux (la liberté, la dignité, les soins, l'éducation, le logement, la sécurité, le travail, la culture...) et d'être entouré et aimé tout au long de son parcours de vie. L'association emploie près de 1 600 collaborateurs.



Notre raison d'être

Soigner et accompagner les personnes les plus vulnérables en développant et en s'appuyant sur leurs capacités tout au long de leur parcours de vie.

Cette raison d'être fonctionne comme une boussole : elle guide l'action de l'association, nourrit son projet stratégique et détermine sa contribution à l'intérêt général. Elle repose sur une vision de la personne soignée ou accompagnée, en situation de vulnérabilité, comme « se faisant, se construisant » à partir de ses capacités qu'elle développe avec ses accompagnants et au sein de la société. Chaque personne est considérée comme dotée de compétences avec un pouvoir d'agir sur les décisions qui la concernent.

Notre projet associatif

Notre ambition pour les 5 prochaines années

L'ambition de Vivre et devenir pour les 5 prochaines années est de « *poursuivre son développement, en posant les fondements d'un modèle alternatif, combinant des établissements et des dispositifs souples, ouverts sur la société et ses acteurs, plus inclusifs, et apportant un continuum de solutions au projet de vie des personnes les plus vulnérables.* »

Les 3 axes stratégiques qui guident nos actions

1. L'accomplissement des personnes, des familles et des bénévoles

L'accomplissement, pensé dans sa globalité implique de :
→ développer l'autodétermination des personnes ;
→ renforcer les relations avec les familles ;
→ encourager l'engagement citoyen.

2. La consolidation et le développement des territoires

Les besoins des personnes accompagnées sont multiples. Vivre et devenir leur apporte des solutions « sur mesure » pour apporter des réponses :
→ viables,
→ cohérentes,
→ et ancrées sur les territoires.

Il s'agit de créer de la valeur partagée sur chaque territoire, en prenant soin :
→ des personnes,
→ du lien social,
→ et de l'environnement.

L'association s'engage à poursuivre le développement d'offres d'accompagnement innovantes et inclusives pour répondre aux besoins mal ou peu couverts.

3. Une organisation qui valorise la capacité d'agir des collaborateurs

Favoriser l'autodétermination des personnes en situation de fragilité implique aussi de donner plus de pouvoir d'agir à chaque professionnel. Inventivité, expérimentations, retours d'expérience s'imposent pour motiver et engager nos collaborateurs.

Au-delà, il s'agit pour Vivre et devenir de créer une organisation → souple, → agile, → et résiliente.

Nous souhaitons renforcer :

→ la coopération,
→ la coordination,
→ la mutualisation,
→ les échanges de bonnes pratiques,
→ le développement de solutions numériques...

...aux niveaux national et territorial.

↓
150

personnes consultées
(personnes accompagnées
et soignées, familles,
professionnels, bénévoles, etc.)
pour élaborer le projet associatif
de Vivre et devenir.



établissements, services et dispositifs innovants

Présente sur toute la France, l'association Vivre et devenir gère en 2023

32 établissements et services, complétés par plus d'une vingtaine de dispositifs innovants.

Parmi les derniers mis en place, l'Unité renforcée d'accueil de transition pour les personnes autistes en situation complexe.

AEHM MANDAT DE GESTION
Établissements AEHM (Association européenne des handicapés moteurs)

ASE : Aide sociale à l'enfance
IME : Institut médico-éducatif
IEM : Institut d'éducation motrice
MAS : Maison d'accueil spécialisée
MECS : Maison d'enfants à caractère social
SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale
SESSAD : Service d'éducation et de soins spécialisés à domicile

DISPOSITIF HABITAT GÔTÉ GOURS

Ce dispositif regroupe :

- + un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés psychiques (SAMSAH)
- + un service de logement adapté (habitat partagé, résidences accueil, logements temporaires et logements ordinaires)
- + un service d'aide à domicile spécialisé (Servir, Aider, Accompagner, Autonomiser – S3A)
- + un Groupe d'entraide mutuelle (GEM)
- + un centre de formation
- + un service accueil/ information en santé mentale.

★ Adultes en situation de handicap psychique
★ 320 personnes accompagnées
76 Le Havre

DISPOSITIF MÉDICO-ÉDUCATIF DU PERCHE

+ IME du Perche
+ IME du Pigeon
+ SESSAD du Perche
★ Enfants, adolescents et jeunes adultes avec handicap mental ou des troubles du comportement
★ 114 enfants
61 Mortagne-au-Perche

AEHM LE HAMEAU DE GÂTINES

+ IEM
+ SESSAD
+ MAS
★ Handicap adulte et enfant
★ Personnes souffrant d'infirmité motrice d'origine cérébrale, de séquelles de Spina-Bifida, de traumatisme crânien sans trouble du comportement et de pathologie neuromusculaire
★ 107 places
36 Valençay

AEHM LE DOMAINE DE GHANTALOUF

+ SESSAD
+ IEM
+ MAS
★ Handicap adulte et enfant
★ Enfants handicapés moteurs et polyhandicapés et adultes rencontrant des difficultés majeures
★ 66 places
45 Dadonville

AEHM LA RÉSIDENCE ANDRÉ LESTANG

+ Foyer de vie
+ Foyer d'Accueil Médicalisé
+ Accueil de jour
★ Handicap adulte
★ Adultes présentant des déficiences motrices et parfois associées à une déficience intellectuelle ou à des déficiences sensorielles
★ 65 places
40 Soustons

AEHM CENTRE D'OBSERVATION ET D'ÉDUCATION MOTRICE AÏNTZINA

+ IEM
+ SESSAD
★ Handicap enfant et polyhandicap
★ Enfants présentant des déficiences motrices associées ou non à divers troubles et des enfants en situation de polyhandicap
★ 114 places
64 Boucau

MECS HENRI RUEL

★ Jeunes placés par l'ASE
★ 56 places
(8 en semi-autonomie)
94 Fontenay-sous-Bois

PÔLE AUTISME SEINE-SAINT-DENIS

+ IME de Soubiran
+ SESSAD Denisien
+ 2 unités d'enseignement en maternelle autisme
+ Une unité d'enseignement en élémentaire autisme
+ Un pôle de soutien à l'inclusion scolaire
+ Une unité mobile autisme Protection de l'enfance
+ Une équipe mobile d'appui médico-social à la scolarisation (EMASCO)
★ Enfants, adolescents et jeunes adultes ayant des troubles du spectre de l'autisme
★ 10 places en internat pour des enfants artistes confiés à la Protection de l'enfance
★ 164 places dans le département de la Seine-Saint-Denis.

ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER SAINTE-MARIE

+ Equipe mobile de soins palliatifs
★ Adultes en séjour de rééducation et réadaptation nécessitant une prise en charge en cancérologie, en soins palliatifs ou en gériatrie
★ 100 lits
93 Villepinte

HABITAT INCLUSIF ÎLE-DE-FRANCE

2 résidences accueil
+ appartements partagés (93 et 94)
★ Adultes en situation de handicap psychique
★ 66 places
93, 94

IME LE TREMPLIN

★ Enfants, adolescents et jeunes en situation de handicap mental
★ 72 places
93 Bobigny

IME EXGELSJOR

★ Adolescents en situation de handicap mental
★ 20 places en internat, 70 places en externat, 10 places en maison de semi-autonomie
93 Le Raincy

FOYER DE JOUR ISABELLE

★ Adultes en situation de handicap mental
★ 41 places
93 Bobigny

PÔLE AUTISME PARIS

+ IME Saint-Michel
+ SESSAD Saint-Michel
+ SESSAD Servan
+ Une unité mobile autisme
+ 2 unités d'enseignement en élémentaire autisme
★ Enfants, adolescents et jeunes adultes avec trouble du spectre de l'autisme
★ 125 places
Trois sites sur Paris

PÔLE HANDICAP SAINT-LOUIS

Foyer Saint-Louis
MAS Saint-Louis
+ Communauté 360
+ Pôle de compétences et de prestations externalisées
+ Dispositif intégré handicap
+ MAS Hors les murs
+ Unité renforcée d'accueil temporaire
Adultes en situation de polyhandicap
★ 49 places en MAS, 50 places au Foyer, 15 places en MAS hors les murs et 6 places en unité renforcée
93 Villepinte

FOYER PIERRE OLIVAIN

★ Foyer de jeunes femmes travailleuses
★ 104 studios
75 Paris

IME MARIE-AUXILIATRICE

★ Enfants avec troubles de spectre de l'autisme, troubles envahissants du développement, polyhandicap, maladies rares
★ 120 places
91 Draveil

FOYER SAINTE CHRÉTIENNE

+ MECS Sainte Chrétienne
+ Service Plume pour l'accueil de jeunes filles enceintes ou avec leur bébé
★ Jeunes confiés par l'ASE
★ 52 places : MECS
+ 12 places : service Plume
51 Epernay

HABITAT INCLUSIF MARNE

Des maisons et appartements partagés (Marne)
★ Adultes en situation de handicap psychique
★ 15 places
51

ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER SAINTE-MARTHE

★ Personnes âgées polypathologiques, dépendantes ou à risque
★ Hôpital de jour : soins de suite et de réadaptation non spécialisés adultes
★ 60 lits et 8 places Hôpital de jour
51 Epernay

AEHM LES RÉSIDENCES LES MARIZYS

+ Le foyer
+ Les appartements
+ Le SAVS
+ Le Pavillon des Aïnés
★ Handicap adulte
★ Résidents adultes présentant des déficiences motrices et cérébrales
★ 127 places
58 La Machine

SITE DE SAINT-PAUL DE MAUSOLE

+ Maison de santé Saint-Paul
+ MAS Les Iris
+ MAS hors les murs
+ Un centre culturel dédié au peintre Van Gogh, qui fut hospitalisé sur le site.
★ 67 lits pour des femmes ayant des troubles psychiques
★ 60 places en MAS pour des personnes adultes en situation de handicap mental
★ 15 places en MAS hors les murs
13 Saint-Rémy-de-Provence

DISPOSITIF BELL'ESTELLO

+ IME
+ SESSAD
★ Enfants et adolescents en situation de handicap mental
★ 130 places
83 Le Pradet et Toulon

AEHM LA RÉSIDENCE DES ARÈNES

+ Foyer de vie
+ Foyer d'Accueil Médicalisé
+ Le SAVS
★ Handicap adulte
★ Adultes présentant des déficiences motrices et parfois associées à une déficience intellectuelle ou à des déficiences sensorielles
★ 56 places
40 Soustons

AEHM LA RÉSIDENCE TARNOS-OGÉAN

+ Foyer de vie
+ Foyer d'Accueil Médicalisé
+ Hébergement temporaire
+ Le SAVS
★ Handicap adulte
★ Adultes infirmes moteurs cérébraux, traumatisés crâniens et cérébrolésés
★ 71 places
40 Tarnos

Notre vie institutionnelle

Créée en 1918 par la congrégation des sœurs de Marie-Auxiliatrice, Vivre et devenir est une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique. En plus de 100 ans d'existence, elle a su adapter ses activités en fonction des évolutions de la société.

L'assemblée générale

Elle est composée des membres de l'Association.

Ceux-ci peuvent appartenir à trois collèges :

- les membres fondateurs, places réservées à la Congrégation des Sœurs Marie-Auxiliatrice qui a fondé l'association Vivre et devenir ;
- les membres issus des familles des personnes accueillies dans ses établissements ;
- les membres de la société civile.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est représenté par un bureau de 5 membres élus en son sein. Au 01/06/2023, les personnes constituant le bureau étaient :

Marie-Sophie Desaulle (1)
Présidente

François Laly (2)
Vice-Président

Michel Lepetit (3)
Trésorier

Éric Medrinal (4)
Secrétaire

Marie-Elise Amiel (5)
Membre

En plus des 5 membres du bureau, le conseil d'administration se compose des personnes suivantes : Bruno d'Alañon, Jacques Baudoin, Marie-France Bernardi, Nathalie Lucie Djui-chou, Nicole Faurite, James Guillepain, Anne-Marie Liger, Philippe Montupet, Caroline Neltner, Brigitte Rischard, Michel Simart.

La direction générale

La direction générale assure la mise en œuvre des décisions du conseil d'administration et accompagne les établissements et services dans leurs décisions stratégiques.

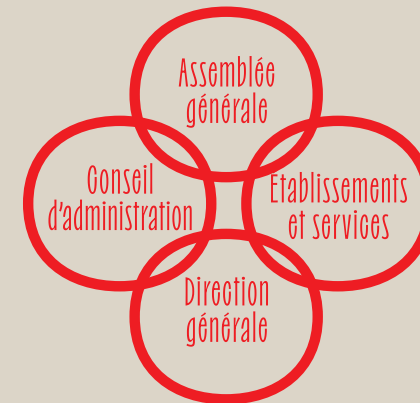
Depuis octobre 2017, Christophe Douesneau est directeur général de l'association Vivre et devenir.

Les équipes de la direction générale apportent un appui aux établissements, notamment sur les points suivants :

- développement ;
- ressources humaines ;
- finance, contrôle de gestion ;
- qualité et innovation ;
- communication et fundraising (collecte de fonds) ;
- systèmes d'information ;
- immobilier, maintenance.



La gouvernance de Vivre et devenir est organisée autour de 4 acteurs principaux →



Les établissements et services

L'association Vivre et devenir gère des établissements et services qui accueillent et accompagnent en priorité :

- des enfants et adolescents en situation de handicap ou en difficulté sociale et/ou familiale ;
- des adultes en situation de handicap, de fragilité psychique ou de perte d'autonomie ;
- des adultes pour la prise en charge des cancers et des soins palliatifs, ainsi que pour la rééducation et la réadaptation.

Les directeurs des établissements et les directeurs de la direction générale de Vivre et devenir se réunissent six fois par an, lors des comités de direction.

Les commissions

Les administrateurs président et font partie de 4 commissions thématiques.

L'objectif des commissions est de réfléchir et d'impulser la politique de l'association dans des domaines précis. Ses membres se réunissent entre une et quatre fois dans l'année.

- Commission Finances
- Commission Revue de projets d'établissements
- Commission Communication
- Commission des Pratiques professionnelles

en 2022

La vie associative s'appuie sur la richesse de

113
adhérents.

Le conseil d'administration s'est réuni

5 fois
et le bureau à
6 reprises.

Le comité d'audit

Le comité d'audit a pour rôle de définir et de mettre en place des audits concernant différents sujets de la vie de l'association et de ses établissements dans un objectif d'amélioration continue des pratiques.

Il est chargé d'élaborer, annuellement, un plan d'audits et d'en analyser les conclusions. Il est constitué dans une logique d'indépendance par rapport au conseil d'administration.

En 2022, le comité a bâti un plan d'audit sur les thèmes suivants :

- analyse événements indésirables ;
- respect des obligations réglementaires ;
- développement des compétences professionnelles des collaborateurs ;
- qualité du parcours des personnes soignées et accompagnées.

Les chiffres clés en 2022

24

familles interrogées
dans le cadre de l'étude
Petite enfance et handicap
p. 18

+
plus de 4 500

personnes
accompagnées

+

6

1 550

salariés
p. 36

personnes autistes en situation
complexe pourront être
accompagnées par l'Unité
renforcée d'accueil de transition
p. 25

105 000 000 €

de produits
d'exploitation
p. 41

→ 22 ←

projets financés
dans le cadre du fundraising
p. 29

3

axes stratégiques
dans le nouveau projet
associatif de *Vivre et devenir*.
p. 7

21

établissements sont gérés par
l'Association européenne des
handicapés moteurs (AEHM),
sous mandat de gestion
avec *Vivre et devenir*
p. 26

7

projets lauréats à l'appel
à projets Inspir'Actions
p. 33

2022 en images

Retour sur les faits marquants de notre association tout au long de l'année.

Une classe en école ordinaire à Saint-Denis pour des enfants autistes
p. 19



Les jeunes apiculteurs de l'IME Excelsior
p. 21



Une voiturette sans permis pour les jeunes majeurs du Dispositif du Perche
p. 19



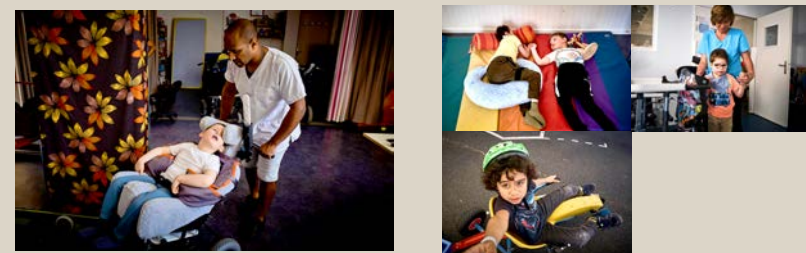
L'habitat inclusif se développe dans la Marne
p. 24



Des Olympiades inclusives à Reims
p. 20



Vivre et devenir signe un mandat de gestion avec l'Association européenne des handicapés moteurs (AEHM)
p. 26



Inspir'Actions : une journée et un appel à projets pour partager les initiatives inspirantes
p. 33



Un potager et une mini-ferme pédagogique pour les enfants du Foyer Sainte Chrétienne
p. 28



Construire une société inclusive

En favorisant
l'autodétermination des
personnes accompagnées,
Vivre et devenir participe
à leur accomplissement,
embarquant avec elles
les familles et les bénévoles.

*« Ma fille n'est pas autonome.
Elle a été prise en charge
très jeune et le dispositif
s'adapte à ses besoins.
C'est du cas par cas,
au rythme de chaque enfant. »*

*Maman d'une petite fille accompagnée
par le Dispositif du Perche (Mortagne-au-Perche, Orne)*

Proposer des réponses adaptées

Vivre et devenir propose, imagine et conçoit des dispositifs adaptés pour répondre non seulement aux besoins des personnes accompagnées et leurs proches, mais aussi pour trouver des solutions aux situations les plus complexes.



En 2022, *Vivre et devenir* a mené de nombreuses actions pour soigner et accompagner les personnes les plus vulnérables en développant et en s'appuyant sur leurs capacités.

Mieux comprendre les attentes des familles

L'étude opérationnelle « Petite enfance et handicap » a été réalisée par *Vivre et devenir* grâce à un financement de la région Île-de-France. En 2022, le sociologue Johann Tesson a interviewé 24 familles ayant un enfant en bas âge en situation de handicap, afin de mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes. L'étude visait aussi à identifier des pistes d'action pour rendre les parcours de ces enfants plus inclusifs. Dans ce cadre, 18 structures proposant des démarches inspirantes pour imaginer les solutions de demain ont été rencontrées. L'étude peut être téléchargée sur le site web de *Vivre et devenir*.

Faire connaître l'offre du territoire

Le Dispositif intégré handicap (DIH), géré par *Vivre et devenir*, est reconnu comme un lieu ressource sur le département de la Seine-Saint-Denis. En 2022, le DIH a organisé quatre tables de concertation tactiques destinées aux partenaires des champs du social, du sanitaire, du médico-social et de l'Éducation nationale. Ces rencontres visaient à favoriser le décloisonnement des services, à créer du partenariat, à développer des outils communs et à partager les informations concernant l'offre d'accompagnement dans le département.

Accueillir les tout-petits

Le service Plume (Épernay, Marne), depuis son ouverture en 2005, a accueilli des jeunes femmes mineures enceintes ou accompagnées de leur bébé. Il fait partie du Foyer Sainte Chrétienne, qui inclut aussi une maison d'enfants à caractère social (MECS) de 52 places.



« L'étude Petite enfance et handicap montre que pour mieux répondre aux besoins exprimés nous avons besoin de souplesse, d'avoir plus de liberté pour expérimenter et de renforcer la collaboration avec les familles. »

Suzanne Malissard
Directrice adjointe du Pôle autisme Paris, elle a coordonné l'étude « Petite enfance et handicap »

Suite à la demande du conseil départemental d'adapter ce dispositif et de répondre à la demande prégnante de places pour les petits, quatre places pour les 3-6 ans ont été créées.

Les enfants vivent dans une petite structure qui favorise leur épanouissement. Cela permet aussi d'accueillir dans son entièreté des fratries avec des petites sœurs ou frères, ce qui n'était pas possible auparavant, car la MECS reçoit les enfants à partir de 4 ans.

Favoriser la scolarisation en milieu ordinaire

Les EMASco sont des équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation des enfants en situation de handicap. Elles ont pour vocation de soutenir les équipes des écoles, des collèges et des lycées dans la scolarisation des élèves en situation de handicap, en leur apportant une expertise médico-sociale.

En juin 2022, *Vivre et devenir* a créé une EMASco qui intervient auprès des établissements scolaires du premier et du second degré du département de la Seine-Saint-Denis.

Également en Seine-Saint-Denis, les équipes du service d'éducation et soins spécialisés à domicile (SESSAD) Denisien ont mis en place « la Petite classe » au sein de l'école primaire Saint-Just à Saint-Denis. Elle propose des temps de scolarisation aux enfants autistes peu scolarisés.



Préparer à la vie adulte

Le Dispositif du Perche (Mortagne-au-Perche, Orne) accompagne 114 enfants et jeunes en situation de handicap âgés de 0 à 20 ans. En 2022, il a ouvert le studio Le Tremplin. Loué à l'année, situé dans un Foyer de jeunes travailleurs, il permet aux jeunes majeurs accompagnés d'expérimenter une vie en autonomie et au cœur de la cité, lors de séjours de 4 semaines.

Par ailleurs, dans cette région rurale, peu desservie en transports en commun, les professionnels accompagnent aussi les jeunes majeurs pour l'obtention d'un permis AM, qui les autorise à conduire des voitures sans permis. En octobre 2022, le Dispositif du Perche a pu s'équiper, grâce aux dons, de sa propre voiturette, afin que les jeunes conducteurs puissent continuer de s'entraîner, une fois leur permis obtenu.



24

familles ayant un enfant en bas âge en situation de handicap ont été interrogées dans le cadre de l'étude opérationnelle « Petite enfance et handicap » réalisée par *Vivre et devenir* et financée par la région Île-de-France.

Accroître l'accès aux droits et à la vie ordinaire

Vivre et devenir s'engage pour l'accès aux droits fondamentaux tels que l'autodétermination.



« Depuis plusieurs années, l'IME Le Tremplin a développé un partenariat avec le théâtre de la Villette à Paris. Les jeunes mettent en œuvre leurs connaissances en cuisine et en service en salle pour préparer les buffets, lors des premières de ce théâtre. »

Radia Benbekhti
Éducatrice technique de l'atelier de cuisine de l'Institut médico-éducatif (IME)
Le Tremplin (Bobigny, Seine-Saint-Denis)

L'accompagnement proposé par l'association s'appuie sur des établissements souples et ouverts, inscrits sur leur territoire, et au plus près de la vie ordinaire.

HandiOui

En 2022, dans le cadre de la promotion des droits et de l'autodétermination des résidents, la maison d'accueil spécialisée (MAS) Les Iris (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône) a souhaité travailler le sujet de la vie affective et sexuelle pour permettre non seulement aux résidents de pouvoir en jouir librement mais aussi au personnel de pouvoir accompagner et rendre effectif ce droit en toute « sécurité ». Ce travail a été réalisé en collaboration avec le planning familial de Marseille.

Le Dispositif du Perche (Mortagne-au-Perche, Orne) a également investi dans l'achat de documentation adaptée et dans la formation de ses professionnels pour mieux accompagner les jeunes en situation de handicap sur les questions liées à la vie affective et sexuelle.



Le sport pour tous

L'année 2022 a été sportive dans les établissements de *Vivre et devenir*. Tour d'horizon.

→ À Reims (Marne), le service Cap intégration Marne a organisé ses premières Olympiades inclusives, en partenariat avec l'Entente family stade de Reims athlétisme (EFSRA), le principal club d'athlétisme professionnel de la ville. L'événement a réuni plus d'une centaine de personnes au complexe sportif Georges Hebert.

→ Le Foyer Isabelle (Bobigny, Seine-Saint-Denis) a invité la boxeuse Sophia Nabet, championne de France de la boxe professionnelle, à venir partager avec les résidents sa passion pour la boxe et leur proposer une initiation à cette discipline.

→ Le service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSAD) Denisien (Saint-Denis,



Seine-Saint-Denis) a amené quatre jeunes autistes pendant quatre jours à la découverte du Rugby club toulonnais. Ils ont pu échanger avec tous les corps de métiers d'un grand club de rugby et ont terminé leur séjour par un match au stade Vélodrome de Marseille.

→ Au mois de juin 2022, l'Institut médico éducatif Bell'Estello (Le Pradet, Var) a reçu le label « Génération 2024 ». Ce label, créé dans le cadre des Jeux olympiques 2024, est destiné aux écoles, établissements scolaires, établissements et services médico-sociaux (ESMS) et établissements de l'enseignement supérieur qui s'engagent dans le sport. Il vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le monde sportif afin de vivre l'aventure olympique et paralympique.

La culture pour s'ouvrir au monde

Dessin, cinéma, théâtre, danse, histoire... Pendant toute l'année, les activités culturelles et artistiques ont permis aux personnes accompagnées de découvrir d'autres horizons.

→ Depuis plus de 5 ans, la MAS les Iris et le lycée Les Alpilles ont tissé un fort et solide partenariat autour de l'inclusion, de l'éducation, de la création, de l'engagement et du vivre ensemble. En ce sens, tous les ans ils conçoivent, mettent en scène et jouent ensemble un spectacle différent. En 2022, la thématique du spectacle a été la mode, la danse, l'expression orale.

Les résidents, les élèves du lycée, les professionnels ont joué leur spectacle devant plus de 300 personnes.

→ Dans la cadre de l'appel à projets Culture et santé lancé par l'agence régionale de santé et la direction régionale des affaires culturelles, la clinique Saint-Paul (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône) a répondu en créant une pièce de théâtre pour et avec les patientes dans l'objectif de la jouer non seulement au sein du site de Saint-Paul, mais aussi dans l'enceinte du théâtre des Halles dans le cadre du festival off d'Avignon. Le spectacle « Je n'ai rien à voir avec la Joconde » a été joué le 6 juillet.

→ À l'Ehpad du Château d'Aÿ (Aÿ, Marne), les résidents ont retrouvé avec plaisir les Fêtes Henri IV de la ville d'Aÿ. Après les années difficiles liées à la crise du Covid-19, les résidents ont pu renouer avec une festivité locale connue et appréciée de ce public.

→ Les enfants de l'institut médico-éducatif (IME) Marie-Auxiliatrice (Draveil, Essonne) ont pu participer comme figurants au tournage d'un vrai film sur Maria Montessori : « La nouvelle femme » de Léa Todorov, avec la comédienne Leïla Bekhti.



4

établissements de *Vivre et devenir* ont déployé en 2022 l'application Familizz, un réseau social sécurisé, qui permet d'améliorer la communication avec les familles des personnes accompagnées, grâce au partage d'actualités et de photos.



FOCUS

Vive les abeilles

De mai à juillet 2022, huit jeunes formés à l'apiculture de l'institut médico-éducatif (IME) Excelsior (Le Raincy, Seine-Saint-Denis) se sont déplacés au centre de loisirs Les Fougères (Le Raincy) afin de faire découvrir aux enfants des écoles primaires le fabuleux monde des abeilles. Au programme : le travail autour du pollen, la récolte du miel et les outils de l'apiculture.



Apporter des solutions innovantes

En phase avec son époque et les évolutions de la société, *Vivre et devenir* se développe pour proposer de nouvelles solutions d'accompagnement au plus près des besoins des personnes.

Vivre et devenir consolide ainsi son ancrage territorial grâce à une croissance interne par la création et l'adaptation des solutions et des dispositifs, et à une croissance externe via le rapprochement avec d'autres associations.

« Vivre et devenir nous soutient avec son expertise. Nous sentons aussi, et cela nous fait plaisir, que le savoir-faire de l'AEHM est reconnu et valorisé. »

Michel Dubourg
Président de l'association AEHM

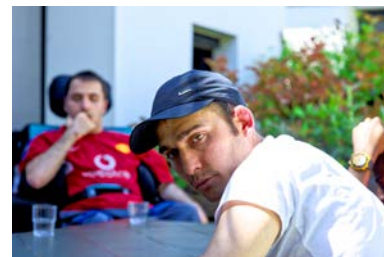
Offrir une palette de solutions

Vivre et devenir n'a de cesse d'agir en faveur des personnes les plus fragiles. Sa volonté de croissance poursuit un seul but : diversifier les modalités d'accompagnement afin de pouvoir couvrir tous les besoins.

L'association *Vivre et devenir* a poursuivi en 2022 la création de réponses au plus près du milieu ordinaire et/ou pour les personnes dites en situation complexe.

Habitat inclusif Le chez soi d'abord

L'habitat inclusif vise à offrir une solution de logement pérenne à des personnes en situation de handicap psychique. *Vivre et devenir* propose à ce jour 200 logements de ce type en Île-de-France, en Normandie et depuis 2022 dans le Grand-Est. L'association a ainsi ouvert deux maisons partagées à Épernay (Marne) et a remporté un appel à projets pour développer un nouveau dispositif d'habitat inclusif à Charleville-Mézières (Ardennes). Ces dispositifs d'habitat inclusif mis en œuvre par *Vivre et devenir* s'inscrivent dans un maillage



territorial d'acteurs et d'associations, et s'appuient sur des partenariats avec les collectivités territoriales, telles que la commune, des associations locales ou d'autres acteurs locaux, comme par exemple les groupes d'entraide mutuelle (GEM), selon les besoins des habitants.

Création de deux MAS hors les murs

Les maisons d'accueil spécialisées (MAS) hors les murs proposent un accompagnement mixte, entre établissement et domicile. Adossées à une MAS classique, elles permettent d'offrir un cadre de vie plus indépendant aux personnes accompagnées en combinant :

→ la création de places de semi-internat dédiées à de l'accueil temporaire et des séjours répétés de courte durée. L'accompagnement des personnes s'effectue à la fois au sein de l'établissement, mais également à domicile ou en milieu ordinaire, pour leur garantir au maximum un suivi sur mesure, respectant les projets de chacun ;

→ la création d'une équipe mobile d'intervention à domicile et en milieu ordinaire : prestations paramédicales, aide aux aidants, guidance familiale, travail éducatif sur les lieux de vie, etc ;



→ la possibilité d'accueil en internat sur des places d'accueil temporaire existantes pour des séjours de répit.

En 2022, *Vivre et devenir* a créé 30 places de MAS hors les murs : 15 places adossées à la MAS Les Iris (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône) et 15 places adossées à la MAS Saint-Louis (Villepinte, Seine-Saint-Denis).

Des maisons en semi-autonomie

Vivre et devenir a acheté en 2022 deux maisons destinées à proposer un hébergement en semi-autonomie pour les jeunes les plus autonomes de l'institut médico-éducatif (IME) Excelsior (Le Raincy, Seine-Saint-Denis). Ces maisons visent à travailler, en situation réelle, l'autonomie des jeunes dans la vie quotidienne, et notamment dans les champs de leur vie personnelle, domestique et sociale. Après une période de travaux, la première maison a ouvert en avril 2023. L'autre sera ouverte en 2024. En journée, les jeunes sont à l'IME Excelsior. Sur les temps de soirée et les nuits (210 jours par an – hors week-end), ils vivent en colocation dans leur maison située à proximité de l'IME.



Accompagner les personnes autistes

La création des maisons en semi-autonomie a rendu possible la mise en place au sein de l'IME Excelsior de 10 places en internat pour des enfants autistes confiés à la protection de l'enfance. La création de ces places fait partie d'un projet plus ambitieux de concevoir un nouvel établissement en Seine-Saint-Denis.

Il accueillera, à horizon 2025, 40 enfants et jeunes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) et autres troubles du neurodéveloppement. La moitié de ces jeunes sera également pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE). Le lieu offrira 29 places d'internat, dont 19 ouvertes 365 jours par an. Il est soutenu par le département de Seine-Saint-Denis et l'agence régionale de santé d'Île-de-France.

La création des 10 places, dès 2022, au sein de l'IME Excelsior a offert une solution anticipée aux jeunes du département. En 2025, ces places seront transférées au sein du nouvel établissement.



74%

Tel est le pourcentage de réduction du taux annuel d'hospitalisation des personnes en situation de handicap psychique qui intègrent un habitat inclusif au sein du Dispositif habitat Côté cours (Le Havre, Seine-Maritime).

Source : Diagnostic du service Logement du Dispositif habitat Côté cours en 2022



FOCUS ↓ L'URAT

un accueil de transition pour des situations complexes

En 2022, *Vivre et devenir* a finalisé la construction de l'unité renforcée d'accueil de transition (URAT) à Villepinte (Seine-Saint-Denis). Elle fait partie du Pôle handicap Saint-Louis et accompagnera à terme 6 personnes adultes ayant des troubles du spectre de l'autisme, avec des troubles du comportement majeurs ne permettant pas leur maintien à domicile ou dans leur établissement. Cette unité, comme son nom l'indique, propose un accueil temporaire de 6 mois, renouvelable une fois.



« L'unité de transition (URAT) a pour mission de proposer des explorations et des recherches de solutions de façon à permettre aux personnes autistes de réintégrer au plus vite et au mieux leur lieu de vie habituel. Ce dispositif s'articule avec les établissements et services médico-sociaux du territoire. »

Clovis Hofnung
Directeur du Pôle handicap Saint-Louis

Poursuivre notre développement

Vivre et devenir a signé en avril 2022 un mandat de gestion d'un an avec l'association européenne des handicapés moteurs (AEHM), en vue de la réflexion d'un rapprochement entre les deux associations.



Depuis une dizaine d'années, *Vivre et devenir* a développé une expérience de reprises d'associations et de dispositifs sous des formes diverses. Ces rapprochements privilégient des associations disposant d'une taille critique et qui partagent les mêmes objectifs d'offrir un accompagnement innovant aux personnes les plus vulnérables.

AEHM une expertise reconnue dans le champ du handicap

Fondée en 1964, l'AEHM est une association gestionnaire qui accompagne 600 personnes, de l'enfance à l'âge adulte, ayant un handicap moteur ou un polyhandicap, grâce à un réseau de 21 établissements implantés sur 7 sites.

À l'origine, cette association fut créée par des familles ne trouvant pas de solutions pour accompagner le handicap



«L'AEHM partage avec *Vivre et devenir* la mission de venir en aide aux personnes fragiles, dites sans solution, y compris en situation de handicap complexe.»

Michel Dubourg
Président de l'association AEHM

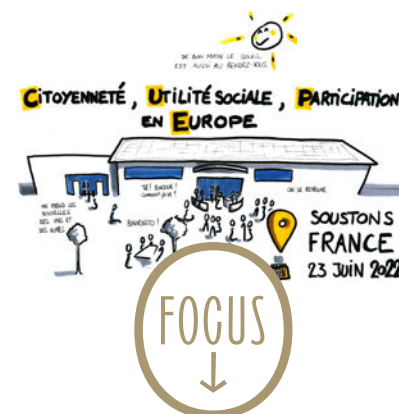
moteur-cérébral de leur enfant. Un des objectifs de l'AEHM est de créer les meilleures conditions d'épanouissement des personnes en situation de handicap au travers de la construction d'une société plus inclusive. L'ensemble des actions de l'association vise à leur épanouissement, leur éducation, leur réadaptation ou insertion professionnelle ou sociale. L'AEHM partage ainsi les valeurs d'accomplissement et de responsabilité de l'association *Vivre et devenir*, mais aussi des orientations stratégiques pour favoriser l'autodétermination des personnes les plus vulnérables et un accompagnement au plus près de la vie ordinaire.

Un mandat de gestion pour prendre le temps de se connaître

Le mandat de gestion signé le 26 avril 2022 entre *Vivre et devenir* et l'AEHM avait pour objectif d'assurer la pérennité de l'activité de l'AEHM et de garantir un accompagnement de qualité. Il visait également à étudier les possibilités d'un rapprochement. Grâce au mandat de gestion, l'AEHM a pu bénéficier des fonctions support de *Vivre et devenir* dans des domaines tels que les ressources humaines, la qualité, la communication, les systèmes d'information ou la gestion financière.

Vers une fusion entre les deux associations en 2024

En 2023, à l'échéance de ce mandat de gestion, les conseils d'administration des deux associations ont voté le projet de traité de fusion de l'AEHM avec *Vivre et devenir* à partir du 1^{er} janvier 2024. Les deux associations se donnent le temps pour une intégration harmonieuse en suivant une méthodologie ayant déjà fait ses preuves : analyse préalable suivie par des comités de pilotage pluriprofessionnels (ressources humaines, finances, systèmes d'information...). Ce rapprochement entre l'AEHM et *Vivre et devenir* permettra de renforcer l'offre d'accompagnement proposée à des personnes en situation de handicap et un enrichissement mutuel des parties prenantes.



Un projet européen pour valoriser les compétences des personnes handicapées

Le 23 juin 2022, l'AEHM a organisé à Soustons (Landes), le colloque de clôture du projet CUP-E+ : Citoyenneté, Utilité sociale, Participation en Europe. Ce projet, initié en 2019, a réuni 5 partenaires issus de 3 pays européens (France, Italie et Espagne), afin de valoriser les compétences sociales des personnes en situation de handicap. Plus de 120 personnes, dont la plupart était en situation de handicap, y ont été associées. Cette initiative de recherche et d'échanges de pratiques a été soutenue par la commission européenne via l'agence ERASMUS+, ainsi que la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

L'AEHM c'est



229
adhérents

15
administrateurs

★600★
enfants
et adultes
accompagnés

}}} 610 professionnels }}}}

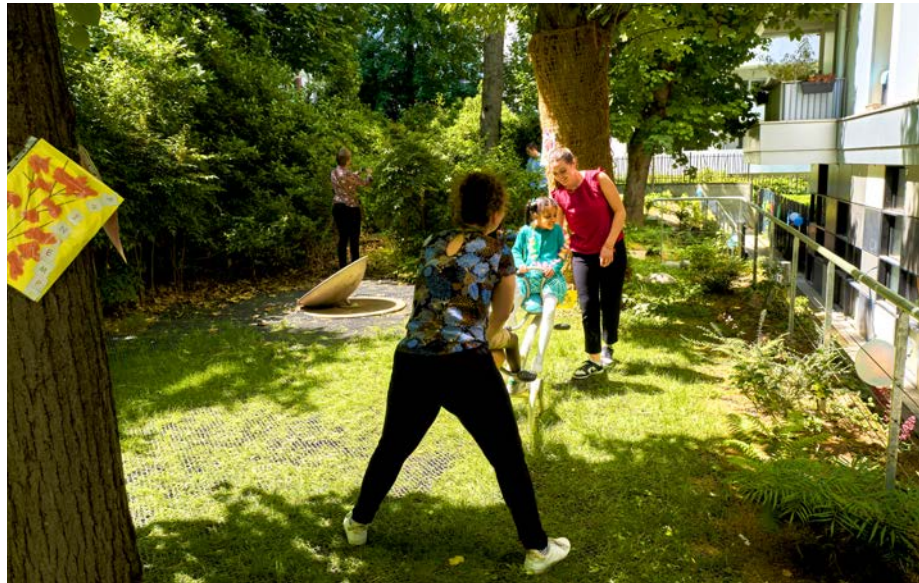
21
établissements
et services
sur 7 sites

5
départements
3
régions

Développer le fundraising

pour soutenir la création d'offres adaptées

En 2022, *Vivre et devenir* a poursuivi ses relations avec les fondations, les entreprises et les particuliers afin de développer des actions innovantes qui améliorent la qualité de vie des personnes vulnérables.



Des jardins et des potagers

Différentes études prouvent que le contact avec la nature réduit l'anxiété et améliore la santé mentale et physique. Grâce au mécénat, l'association a pu développer de nombreux projets dans ce domaine.

→ Un don de la Fondation Crédit Agricole Nord Est et des dons de particuliers ont permis d'installer des haies fleuries et d'aménager 4 grands carrés potagers pour les enfants de la maison d'en-

fants à caractère social Sainte Chrétienne à Épernay (Marne).

→ Le Dispositif habitat Côté cours (Le Havre, Seine-Maritime) a pu ouvrir en 2023 une maison éco-responsable, avec un jardin potager dédié à la permaculture et un poulailler. Elle accueille 5 locataires en situation de handicap psychique.

→ La générosité du Fonds Saint-Michel, de l'Association Saint-Michel, de la Fondation Truffaut et de la Fondation Bettencourt Schueller a permis à l'association d'aménager deux nouveaux jardins avec des jeux et équipements adaptés. Le Pôle autisme Paris a pu créer ainsi un jardin de 1 000 m² pour les enfants de l'institut médico-éducatif (IME) Saint-Michel et du service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSAD) Saint-Michel à Paris. L'IME Marie-Auxiliatrice a pu initier la première tranche de l'aménagement de son parc de 7 hectares à Draveil (Essonne) avec l'installation de jeux collectifs accessibles en fauteuil roulant et des équipements pour encourager la pratique sportive.



22

projets au profit des personnes en situation de vulnérabilité ont pu être financés en 2022 grâce aux dons.

Un film pour sensibiliser à l'autisme et au travail

La haute Autorité de santé estime qu'environ 100 000 jeunes de moins de 20 ans et près de 600 000 adultes sont autistes en France. Selon la stratégie nationale autisme 2018-2022, seul 0,5% des personnes autistes ont un emploi en milieu ordinaire.

Un don du laboratoire pharmaceutique AMGNEN a permis à *Vivre et devenir* de réaliser un film d'animation de 4 minutes sur l'autisme et l'emploi. Ce film pourra être utilisé comme support par les professionnels qui accompagnent des jeunes autistes au sein de *Vivre et devenir* afin de leur permettre d'obtenir des stages en entreprise. Le film est disponible sur la chaîne YouTube de *Vivre et devenir*.



Le centre culturel Van Gogh rénové

De nombreux mécènes ont soutenu la rénovation du centre culturel Van Gogh en 2022, dont : la Fondation Théo Van Gogh d'Amsterdam, la ville de Saint-Rémy-de-Provence, l'association les Amis de Saint-Paul, la Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence, les sociétés Terrea Réseau Vitalis et Lidl. Situé à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), le centre culturel Van Gogh attire tous les ans plus de 80 000 visiteurs.

« J'accompagne les porteurs de projets au sein de l'association *Vivre et devenir* pour définir et valoriser leur démarche, et cherche des financeurs capables et désireux de s'engager avec nous. »

Constance Thomasset
Responsable fundraising



Il fait partie du site Saint-Paul-de-Mausole sur lequel le peintre Vincent Van Gogh a été hospitalisé pendant un an de 1899 à 1890. Aujourd'hui, le site regroupe la maison d'accueil spécialisée (MAS) Les Iris et la clinique psychiatrique Saint-Paul. Cet ensemble est géré par l'association *Vivre et devenir* depuis 2017.

Une nouvelle responsable du fundraising

Depuis le 1^{er} septembre 2022, Constance Thomasset a intégré la direction de la communication et du fundraising de *Vivre et devenir* en tant que responsable du fundraising, poste nouvellement créé. Sa mission : trouver des financements publics et privés pour rendre possibles des projets d'innovation et de développement afin d'améliorer l'accompagnement quotidien des personnes accompagnées. Elle a également pour objectif de permettre aux financeurs de suivre la réalisation des projets et d'aider les mécènes à valoriser leur engagement philanthropique auprès de leurs publics.

Un grand merci à nos mécènes

- Association hôpital Saint-Michel
- Association Talents & Partage
- Centrale d'achats CACIC
- Comité national coordination action handicap (CCAHC)
- Crédit agricole Île-de-France
- Fondation BDL s'engage
- Fondation Bettencourt Schueller
- Fondation Georges Truffaut
- Fondation du Crédit agricole Nord Est
- Fondation Office chrétien des personnes handicapées (OCH)
- Fondation de France
- Fonds Saint-Michel
- Intermarché
- Lions club
- Lidl
- Rotary Club
- Terrea Réseau Vitalis
- Vitalrest

Vous avez envie de mieux connaître les projets de *Vivre et devenir* et de nous soutenir ?

Contactez-nous !



Viviane Tronel
Directrice de la communication et du fundraising, de *Vivre et devenir*
v.tronel@vivre-devenir.fr
07 82 38 51 72



Constance Thomasset
Responsable fundraising
c.thomasset@vivre-devenir.fr
07 87 41 23 57

Vivre et devenir est une association reconnue d'utilité publique. Vos dons ouvrent droit à des réductions fiscales. Vous pouvez également consulter notre rubrique dons ou faire un don en ligne sur le site internet de www.vivre-devenir.fr



Encourager les initiatives

Les évolutions de la société modifient l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité. Les équipes de *Vivre et devenir* poursuivent leur engagement auprès des plus fragiles, afin de maintenir un niveau d'accompagnement de qualité et proposer des projets toujours plus inspirants.

« Grâce aux journées pour partager des pratiques inspirantes mais aussi aux témoignages sur les réussites, nous élargissons les possibles. »

Jonathan Bertin
Chef de service à l'IME Marie-Auxiliatrice à Draveil (Essonne)

Faciliter le partage d'information et les échanges entre les professionnels

Vivre et devenir investit dans les projets numériques et les rencontres entre professionnels pour améliorer l'accompagnement et favoriser l'innovation.



« En 2022, nous avons mis en place un comité d'éthique, animé par le Dr Caillol, médecin et docteur en philosophie. Ces réunions trimestrielles aident les professionnels à analyser et clarifier les éléments des situations d'accompagnement complexes. Elles contribuent à impulser une dynamique de responsabilisation des équipes. »

Matthieu Forgeat
Directeur de la Maison d'accueil spécialisée (MAS) Les Iris, de la clinique Saint-Paul et du centre culturel Van Gogh, situés à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône)



Vivre et devenir est constamment en veille pour faire évoluer les solutions numériques existantes et repérer de nouveaux outils susceptibles de faciliter les interactions. L'association renforce aussi d'autres dispositifs de partage de connaissances en interne : groupes de travail, journées thématiques...

Un nouveau dossier usager informatisé

En décembre 2021, une convention signée entre Vivre et devenir et l'agence régionale de santé (ARS) Île-de-France a permis l'obtention d'un financement de 280 000 euros afin de faire évoluer le dossier usager informatisé (DUI) dans les établissements médico-sociaux et sociaux de l'association.

Vivre et devenir a retenu la solution « Livia – Parcours de vie », développée par l'éditeur Solware. Avec Livia, la personne accompagnée, et non plus son établissement, est au centre de la conception du logiciel. Le dossier usagé partagé permet un accompagnement multi-acteurs. Livia facilite le suivi du dossier grâce à une utilisation simplifiée, une adaptation à un usage mobile et une interopérabilité avec d'autres systèmes d'information en santé. En 2022, la solution Livia a pu être déployée sur 8 établissements et services de l'association. En 2023, l'association poursuivra ce déploiement dans les autres établissements et services médico-sociaux et sociaux.

Des projets numériques pour une meilleure gestion RH

En 2022, Vivre et devenir a également finalisé le déploiement du logiciel de gestion du temps Octime. L'ensemble des établissements utilisent l'outil Octime pour gérer les plannings et fluidifier la transmission des variables de salaires vers les pôles de services régionaux. L'association a initié en 2022 le projet DIGIAPE (Digitalisation de l'administration du personnel). Ce projet a des objectifs multiples :

→ créer des passerelles entre les outils RH et simplifier, formaliser et uniformiser la production des contrats de travail et la collaboration entre les établissements et les pôles de services régionaux ;



→ dématérialiser les dossiers des salariés pour à la fois sécuriser et simplifier l'accès des différents acteurs aux informations du salarié dans une démarche zéro papier ;
→ introduire une gestion électronique des documents pour faciliter leur transmission.

En janvier 2023, DIGIAPE a pu être expérimenté dans deux établissements pilotes et sera généralisé en 2023 et 2024 à l'ensemble de l'association.

Promouvoir l'échange entre les professionnels

Vivre et devenir a multiplié les actions en 2022 visant le partage de bonnes pratiques et la réflexion croisée.

Différents groupes de professionnels se sont réunis régulièrement pour échanger dans des instances comme le groupe des référents Qualité, RH, finances, la commission autisme ou les référents laïcité.

Un groupe d'éducateurs sportifs a été créé pour imaginer ensemble un programme commun ayant comme thématique les Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Dans le domaine de l'habitat inclusif, un programme d'échanges a été initié entre tous les professionnels et personnes accompagnées par les différents dispositifs de l'association. Deux échanges ont eu lieu à Bobigny (Seine-Saint-Denis) et au Havre (Seine-Maritime). La commission des Pratiques professionnelles, présidée par François Laly, vice-président de Vivre et devenir, s'est réunie à

2 reprises pour présenter 8 initiatives inspirantes en présence des porteurs des projets. Ces initiatives ont été également documentées et mises à disposition sur la base de documents électroniques de Vivre et devenir et rassemblées à l'intérieur d'un livret.

Le 7 octobre 2022, la deuxième journée Inspir'Actions, organisée par la commission des Pratiques professionnelles, a réuni plus d'une centaine des participants issus de tous les établissements de l'association pour faire connaître et échanger sur les pratiques les plus innovantes des collaborateurs de Vivre et devenir, mais aussi venus d'autres horizons.



36 projets ont été envoyés à la troisième édition de l'appel à projets Inspir'Actions de Vivre et devenir. Parmi eux, 7 ont été sélectionnés par le jury. Ils ont reçu une dotation allant jusqu'à 4 000 euros afin de mettre en place des initiatives qui participent à l'accomplissement des personnes accompagnées.



FOCUS

Sainte-Marie parie sur la créativité pour sensibiliser ses collaborateurs

Afin de renforcer le travail en équipe et décroïsonner les services, l'établissement hospitalier de soins médicaux et de réadaptation Sainte-Marie (Villepinte, Seine-Saint-Denis) fait souvent appel au jeu pour aborder des sujets pourtant très sérieux.

En 2022, il a organisé ainsi un escape game pour la gestion de crise, une chambre des erreurs pour prévenir les chutes, une chasse aux œufs et un arbre du développement durable pour sensibiliser aux enjeux écologiques, ainsi qu'une journée d'animations pour la journée de l'hygiène des mains.

Investir dans la qualité de vie au travail

La qualité de vie au travail est une démarche qui implique toute l'association *Vivre et devenir*.



Vivre et devenir met en œuvre une politique de qualité de vie au travail (QVT) aussi bien au niveau national, qu'au niveau de chaque établissement. Ces actions sont complémentaires et agissent sur différents facteurs : conditions de travail, santé, compétences, parcours professionnel...

6,7/10

C'est la note de satisfaction globale à la question suivante : « Globalement êtes-vous satisfait dans votre travail ». La moyenne nationale sur cette question en comparaison sur le secteur d'activité est à 5,5/10.

Mesurer le niveau de satisfaction

En octobre 2022, une enquête de satisfaction interne a été menée, en collaboration avec un cabinet indépendant, auprès des collaborateurs afin de recueillir les besoins et souhaits en termes de bien-être et conditions de travail.

L'enquête a été suivie d'un plan d'action par établissement. Dans un souci permanent de progresser sur les différents sujets remontés par les collaborateurs, la prochaine campagne enquête/baromètre sera organisée en 2024.

Une nouvelle responsable du développement RH

L'association a souhaité structurer et intégrer dans sa politique RH des actions au bénéfice de la qualité de vie au travail. Ce souhait s'est concrétisé par la création d'un poste dédié. C'est dans ce cadre que Marine

Taverne a rejoint l'association en janvier 2022 pour porter ces sujets parmi les missions qui lui sont confiées. L'année 2022 a ainsi été marquée par le développement d'actions RH en faveur des collaborateurs :

- la mise en œuvre de la semaine Qualité de Vie et Conditions de Travail en juin 2022 qui a permis aux établissements de proposer des actions spécifiques dédiées au bien-être au travail. Cette expérience a été renouvelée en juin 2023 ;
- des tableaux d'actions QVT sont envoyés aux collaborateurs mensuellement avec des outils/actions en faveur du bien-être au travail (ateliers, activités, webinaires thématiques ...) ;
- des webinars internes mis en œuvre spécifiquement pour les collaborateurs sur les sujets tels que le logement, la retraite ou la formation.



« En 2022, nous avons entrepris une démarche pour prévenir les risques psychosociaux.

L'ensemble des salariées a bénéficié d'une action de formation. Ils ont pu identifier les risques auxquels ils pouvaient être soumis et proposer des actions pour les diminuer. »

Servane Lion de Villers
Directrice du Pôle autisme Paris



Renforcer l'attractivité

Dans un contexte marqué par un marché du travail dit en tension sur les métiers de l'accompagnement et du soin, des actions en faveur du recrutement et de la marque employeur/ image associative ont aussi été déployées par :

- des forums emploi : APEC (2 forums en 2022), Paris pour l'Emploi ;
- des partenariats écoles/ organismes de formation avec présentation de l'association, son projet associatif et ses métiers ;
- des partenariats associatifs pour des découvertes métiers et accueil de publics en insertion / inclusion ;
- des partenariats institutionnels : accueil de candidats pour des immersions (via pôle emploi, missions locales, mairie), des candidatures pour des alternances et/ ou emploi (Réseau pro santé, ...) ;
- des tarifs préférentiels négociés avec des cabinets de recrutement ;

- la diffusion des annonces systématiquement ;
- sur Staff santé, LinkedIn, APEC ;
- la participation à des groupes de travail réflexifs sur les sujets de l'attractivité/sujets RH du secteur ;
- le lancement d'une démarche La Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) en décembre 2022 via OPCO SANTE.

De plus, l'accent a été mis sur l'intégration des collaborateurs. Deux journées ont été organisées rassemblant chacune plus de 60 collaborateurs.



Soigner les soignants à l'établissement hospitalier Sainte-Marthe

En 2022, l'établissement hospitalier Sainte-Marthe (Épernay, Marne) a remporté un appel à projets de la Fondation des hôpitaux de Paris afin d'améliorer la qualité de vie au travail des professionnels. En collaboration avec la direction et le comité social et économique, un questionnaire de recensement des besoins et des envies des collaborateurs a été distribué. Il a été émis le souhait d'aménager des espaces de détente permettant de se relaxer au moment de la pause déjeuner avec différentes possibilités d'activités de sport et de bien-être.

Le financement obtenu a permis de créer une salle de repos avec une cuisine intégrée et un espace détente. Cet aménagement est très apprécié de la part de tous les professionnels et l'endroit est également utilisé lors de différentes manifestations : galette des rois, pots de départ...



Les équipes de Vivre et devenir en 2022

Au 31 décembre 2022, Vivre et devenir comptait

1 550 salariés en effectifs temps plein.



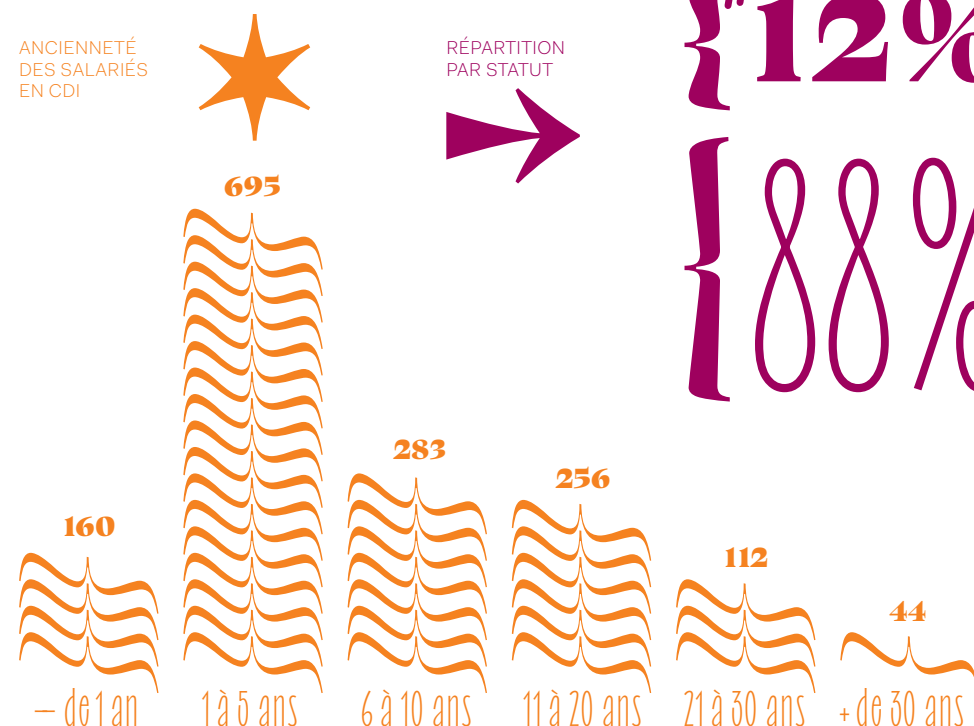
L'association continue de mettre l'accent sur la formation afin de renforcer la montée en compétences et la professionnalisation de ses collaborateurs. Une dynamique de formation inter-établissement est engagée depuis 2019 avec un Plan de Développement des Compétences (PDC) dédié. Ce dernier a été orienté principalement sur la montée en compétences de nos managers intermédiaires.

En 2022, 32 managers ont bénéficié d'un parcours de 70 h de formation managériale.

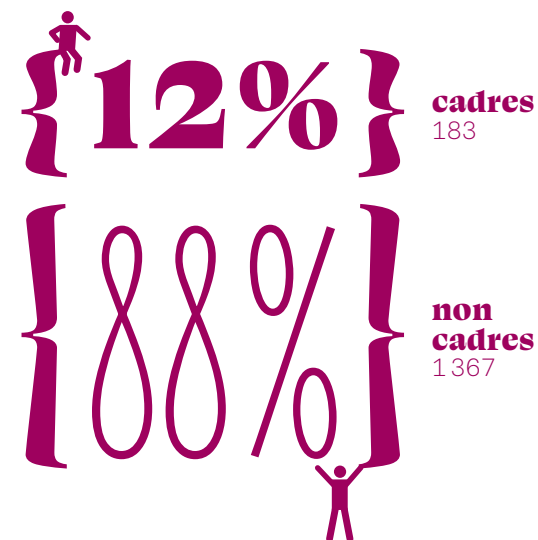
Cet axe est repris pour 2023 avec une continuité de parcours sur le maintien et l'approfondissement de ces compétences managériales. De plus, un accent a été mis sur les dispositifs d'alternance.

Les actions de formation 2022 ont représenté un investissement de 1,2 millions d'€, soit plus de 270 actions réalisées dont 114 individuelles, parmi lesquelles des formations diplômantes suivies par 56 salariés.

ANCIENNETÉ DES SALARIÉS EN CDI

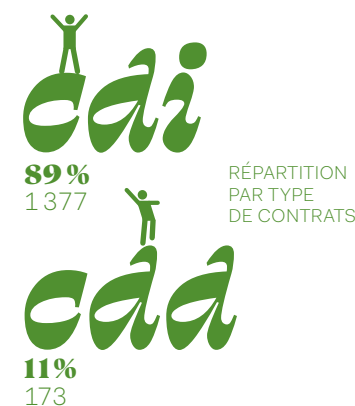


RÉPARTITION PAR STATUT



Les élections professionnelles 2022

Les instances représentatives du personnel ont été renouvelées à la fin du dernier trimestre 2022. Les élections professionnelles se sont déroulées par vote électronique sur deux tours entre le 24 novembre et le 15 décembre 2022.



Pour les 17 Comités sociaux et économiques (CSE) que compte l'association,

1 300 électeurs étaient inscrits, 121 salariés ont été élus pour représenter leurs collègues auprès de l'employeur pendant les 4 prochaines années.

À l'issue de ces élections, l'association compte trois organisations syndicales avec les taux de représentativité ci-après :

- la CFDT avec 44,66 % ;
- la CGT avec 37,39 % ;
- le syndicat SUD avec 17,95 %.

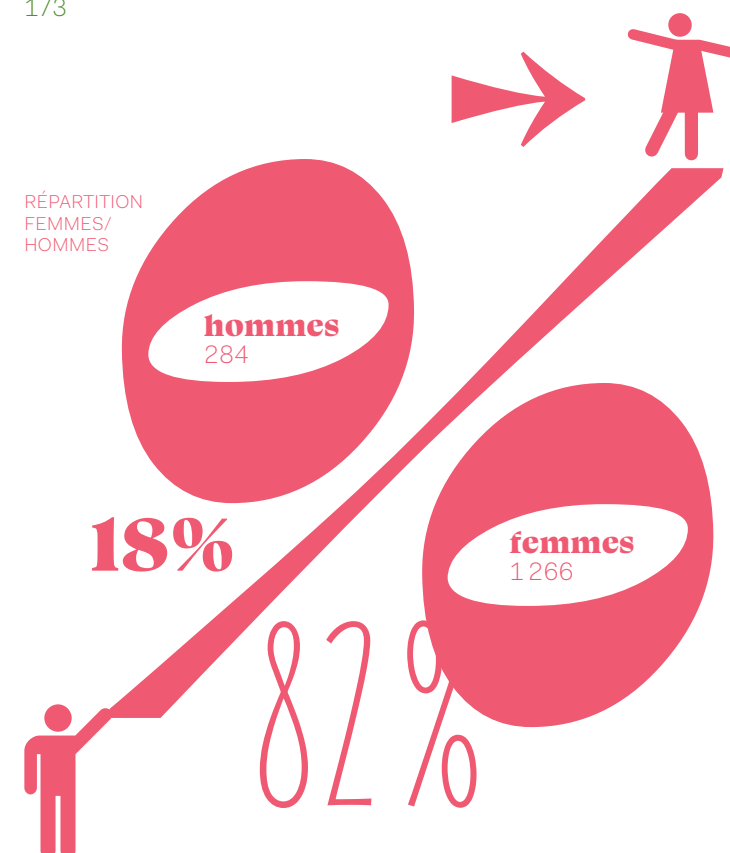
Promouvoir le dialogue social

Dans le cadre des relations avec les partenaires sociaux, différents accords ont été négociés en 2022.

→ L'accord temps de travail a permis d'harmoniser les règles applicables en matière de durée du travail au sein de l'association.

→ Quatre accords ont été négociés dans le cadre des élections professionnelles : celui sur le PAP (Protocole d'Accord Préélectoral) permettant la mise en place des élections ; celui sur le périmètre des CSE, afin de déterminer la composition de chacun des 17 CSE ; celui sur la mise en place du vote électronique au sein de l'association ; et enfin celui sur l'organisation des CSE et du CSE Central.

→ Un autre accord a été négocié pour la fidélité associative. Il récompense 3 tranches d'ancienneté au sein de l'association.



85/100

En 2022, la note de l'index « Égalité Femmes Hommes » obtenue au niveau de l'association Vivre et Devenir est de 85 points sur 100. Cet index national permet de mesurer l'effort en matière d'égalité professionnelle entre femmes et hommes.

Bilan financier 2022

Les états financiers de *Vivre et devenir* sont étroitement liés aux profondes évolutions de la situation économique et à celles de notre secteur d'activité en France. L'année 2022, en mettant derrière elle la crise sanitaire, voit les garanties de financement accordées par les autorités en 2020 et 2021 se terminer. *Vivre et devenir* qui a repris dès que possible en 2021 l'accompagnement du plus grand nombre de personnes, a connu toutefois en 2022 quelques taux d'activité fragiles pour certains établissements.

Par ailleurs, la poursuite des extensions des revalorisations salariales fait croître les charges de personnel de près de 10 % à effectif constant, croissance de nos dépenses qui n'est pas entièrement financée par les autorités.

Enfin, la guerre en Ukraine et les tensions sur les marchés des matières premières sont à l'origine d'un choc d'inflation inédit depuis quarante ans. De gros postes de dépenses tels que l'alimentation, le gaz, l'entretien du linge accusent de lourdes augmentations de tarif. La hausse des taux, elle aussi, influe sur les comptes en augmentant les charges financières sur les emprunts à taux variable ainsi que certains loyers.

Dans ce contexte singulier de contraintes sur nos financements et de hausse de charges très significative, le résultat 2022 de l'association est déficitaire et s'établit à -632 k€.

Les éléments constitutifs du bilan, quant à eux, rassurent par leur stabilité confirmant ainsi la grande solidité financière de *Vivre et devenir*. L'actif net immobilisé (78.8 M€ contre 78.3 M€ en 2021) augmente légèrement dans la mesure où les investissements (2,3 M€) et les immobilisations en cours (4,2 M€) principalement constitués de la construction de l'Unité Renforcée pour l'Autisme Transitoire au Pôle Handicap Saint Louis et la réhabilitation du Château Rouge de la clinique Sainte-Marie pour ouvrir un hôpital de jour) dépassent le niveau des

amortissements (6,2 M€). Le niveau de trésorerie qui s'élève à 47,5 M€ a été lui aussi largement préservé et le ratio d'endettement net demeure à un point bas (17,7 % contre 17,6 % en 2021).

Cette solide assise financière permet à *Vivre et devenir* de poursuivre ses nombreux projets visant à toujours mieux accueillir et accompagner les personnes : en 2023, le mandat de gestion avec l'Association européenne des handicapés moteurs (AEHM) se poursuit, les gros chantiers du Pôle Handicap Saint-Louis et de Sainte-Marie à Villepinte seront livrés, une seconde maison pour développer la semi-autonomie à l'IME Excelsior sera acquise à Livry Gargan, les MAS Hors Les Murs à Saint-Rémy-de-Provence et à Villepinte vont se déployer, autant d'exemples emblématiques du dynamisme de notre association.

Michel Lepetit,
Trésorier de *Vivre et devenir* -
Villepinte-Saint-Michel

Bilan actif

CONSOLIDATION VIVRE ET DEVENIR
PÉRIODE : 01/2022 À 12/2022

	montant brut 2022		amort. dépré. 2022		montant net 2022		montant net 2021
ACTIF IMMOBILISÉ							
immobilisations incorporelles							
frais d'établissement	46 687	/	46 687	/	/		
frais de recherche et développement	/		/		/		
concessions, licences, logiciels droits et valeurs similaires	1 024 605	/	973 461	/	51 144	/	104 118
autres immobilisations incorporelles	228 150	/	181 402	/	46 748	/	51 593
immobilisations incorporelles en cours	3 573	/	/		3 573	/	16 580
avances et acomptes	18 432	/	/		18 432	/	
immobilisations corporelles							
terrains	4 517 210	/	532 545	/	3 984 665	/	4 040 557
constructions	114 680 966	/	51 900 230	/	62 780 737	/	65 833 865
installations techniques, matériels et outillages	8 266 173	/	6 967 447	/	1 298 726	/	1 433 490
autres immobilisations corporelles	13 549 925	/	9 398 354	/	4 151 571	/	4 383 270
immobilisations corporelles en cours	5 177 579	/	/		5 177 579	/	931 811
avances et acomptes	495	/	/		495	/	134 172
biens reçus par legs ou donations pour être cédés	40 600	/	/		40 600	/	40 600
immobilisations financières							
participations	1 600	/	/		1 600	/	1 600
créances rattachées aux participations	237 956	/	/		237 956	/	237 956
prêts	820 157	/	/		820 157	/	840 965
autres immobilisations financières	234 144	/	/		234 144	/	224 367
TOTAL 1	148 848 252	/	70 000 127	/	78 848 125	/	78 274 944
ACTIF CIRCULANT							
stocks et en-cours							
produits intermédiaires et finis	/		/		/		
marchandises	374 132	/	/		374 132	/	382 733
avances et acomptes versés sur commandes	38 230	/	/		38 230	/	13 403
créances							
créances usagers et comptes rattachés	6 103 189	/	567 693	/	5 535 496	/	8 104 406
créances reçues par legs ou donations	/		/		/		
autres créances	3 761 541	/	41 626	/	3 719 915	/	3 987 802
autres postes de l'actif circulant							
valeurs mobilières de placement, instruments de trésorerie	27 015 134	/	/		27 015 134	/	21 452 611
disponibilités	20 456 236	/	/		20 456 236	/	22 894 716
charges constatées d'avance	310 681	/	/		310 681	/	295 142
TOTAL 2	58 059 141	/	609 318	/	57 449 823	/	57 130 812
frais d'émission des emprunts							
primes de remboursement des emprunts (4)							
écarts de conversion - actif (5)							
TOTAL GÉNÉRAL (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	206 907 393	/	70 609 445	/	136 297 948	/	135 405 756

Bilan passif

CONSOLIDATION VIVRE ET DEVENIR
PÉRIODE : 01/2022 À 12/2022

	exercice 2022		exercice 2021
FONDS PROPRES			
fonds propres sans droit de reprise	19 586 645	/	19 586 645
fonds propres statutaires	15 177 437	/	15 177 437
fonds propres complémentaires	4 409 208	/	4 409 208
fonds propres avec droit de reprise	723 830	/	723 830
fonds statutaires		/	
fonds propres complémentaires	723 830	/	723 830
écarts de réévaluation		/	
réserves	31 977 310	/	28 453 235
réserves statutaires ou contractuelles	508 764	/	508 764
réserves pour projet de l'entité	28 875 589	/	25 338 842
dont réserves des activités sous gestion contrôlée	28 875 589	/	25 338 842
autres réserves	2 592 957	/	2 605 629
report à nouveau	- 2 169 563	/	59 663
dont report à nouveau des activités sous gestion contrôlée	- 2 327 982	/	- 121 158
excédent ou déficit de l'exercice	- 631 951	/	1 318 027
dont excédent ou déficit des activités sous gestion contrôlée	- 1 199 608	/	1 330 234
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	49 486 271	/	50 141 399
subventions d'investissement	7 283 109	/	7 668 694
provisions règlementées	1 940 660	/	1 937 660
TOTAL 1	58 710 040	/	59 747 753
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
fonds reportés liés aux legs ou donations	42 788	/	40 600
fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	3 120 575	/	2 957 451
fonds dédiés à l'investissement	17 377 291	/	15 425 839
TOTAL 2	20 540 655	/	18 423 890
PROVISIONS			
provisions pour risques	946 339	/	639 663
provisions pour charges	5 846 086	/	5 811 340
TOTAL 3	6 792 425	/	6 451 003
DETTES			
emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	32 458 866	/	34 717 794
emprunts et dettes financières divers	1 453 411	/	1 399 016
avances et acomptes reçus sur commandes en cours		/	
dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 682 381	/	2 456 085
dettes fiscales et sociales	11 150 821	/	9 959 861
dettes sur immobilisations et comptes rattachés	428 082	/	160 617
autres dettes	2 075 544	/	2 012 956
produits constatés d'avance	5 725	/	76 781
TOTAL 4 (1)	50 254 829	/	50 783 110
écart de conversion passif (5)			
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4+5)	136 297 948	/	135 405 756
1. dont à plus d'un an (a)	31 032 360	/	33 427 322
dont à moins d'un an (a)	19 222 469	/	17 355 788
2. dont concours bancaires et soldes créditeurs de banques		/	

Compte de résultats

CONSOLIDATION VIVRE ET DEVENIR
PÉRIODE : 01/2022 À 12/2022

	exercice 2022		exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
cotisations	11 839	/	12 126
ventes de biens et services			
ventes de marchandises	165 684	/	65 918
dont ventes de prestations relatives		/	
aux activités sociales et médico-sociales		/	
ventes de prestations de services	5 532 779	/	5 025 796
dont ventes de prestations relatives	2 948 038	/	2 872 169
aux activités sociales et médico-sociales		/	
produits de tiers financeurs	94 735 607	/	87 271 215
concours publics	92 849 316	/	85 523 819
dont contributions financières des autorités de tarification	72 806 669	/	63 895 233
relatives aux activités sociales et médico-sociales		/	
subventions d'exploitation	1 145 476	/	1 145 716
ressources liées à la générosité du public	495 815	/	104 546
contributions financières	245 000	/	577 456
reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	1 772 066	/	1 491 280
utilisation des fonds dédiés	2 628 388	/	2 618 889
autres produits	401 565	/	292 684
TOTAL 1	105 247 928	/	96 858 231
CHARGES D'EXPLOITATION			
achats de marchandises	60 142	/	8 048
variations des stocks		/	11 938
achats de matières premières et autres approvisionnements	1 749 100	/	1 477 937
variation de stock	6 740	/	39 179
autres achats et charges externes	20 812 507	/	19 352 254
aides financières		/	
impôts, taxes et versements assimilés	7 117 829	/	6 518 193
salaires et traitements	45 249 388	/	41 581 057
charges sociales	18 886 675	/	16 629 469
dotations aux amortissements et dépréciations	6 225 510	/	6 297 344
dotations aux provisions	1 071 286	/	885 233
reports en fonds dédiés	4 523 751	/	3 043 912
autres charges	157 862	/	213 714
TOTAL 2	105 860 789	/	96 058 278
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1-2)	- 612 861	/	799 953

Compte de résultats

CONSOLIDATION VIVRE ET DEVENIR
PÉRIODE : 01/2022 À 12/2022

	exercice 2022		exercice 2021
PRODUITS FINANCIERS			
autres intérêts et produits assimilés	415 051	/	280 070
reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		/	
produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		/	
TOTAL 3	415 051	/	280 070
CHARGES FINANCIÈRES			
dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
intérêts et charges assimilées	784 927	/	788 397
autres charges financières			
TOTAL 4	784 927	/	788 397
RÉSULTAT FINANCIER (3-4)	- 369 876	/	- 508 327
RÉSULTAT COURANT (1-2+3-4)	- 982 736	/	291 627
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
sur opérations de gestion	108 762	/	779 509
sur opérations en capital	492 808	/	644 152
reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	166 980	/	26 046
TOTAL 5	768 550	/	1 449 708
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
sur opérations de gestion	186 008	/	194 135
sur opérations en capital	188 206	/	120 776
dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	10 737	/	76 500
TOTAL 6	384 950	/	391 411
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)	383 600	/	1 058 297
impôts sur les sociétés	32 814	/	31 897
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5+9+6)	106 431 530	/	98 588 008
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7)	107 063 481	/	97 269 982
EXCÉDENT OU DÉFICIT	- 631 951	/	1 318 027
dont excédent ou déficit des activités sous gestion contrôlée	- 1 199 608	/	1 330 234
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 631 951	/	1 318 027
reprise de résultat N-2	185 659	/	35 439
RÉSULTAT EFFECTIF DE L'EXERCICE	- 446 292	/	1 353 466
dont résultat gestion propre	567 657	/	- 12 207
dont résultat gestion contrôlée	- 1 013 949	/	1 365 673

Chez Vivre et devenir,
notre projet, nos valeurs,
guident nos actions
pour contribuer
à changer le monde,
à notre échelle.

Responsable de la publication
Marie-Sophie Desaulle

Rédaction et coordination
Viviane Tronel

Conception et réalisation
Geraldine Dao
et atelier Corbin Corpus

Photos
Christian Dao, Benjamin
Vautrelle et DR Vivre et devenir

Imprimé en France par Mailedit
sur du papier certifié FSC.

© Vivre et devenir 2023

Nous remercions celles et ceux
qui, par leur contribution et
leur investissement, ont permis
de mener à bien la réalisation
du rapport d'activité de
l'association Vivre et devenir -
Villepinte- Saint-Michel.



vivre et devenir
Villepinte - Saint-Michel

2 allée Joseph Récamier
75015 Paris
tél : 01 48 78 14 31
www.vivre-devenir.fr

 @AssociationVivreDevenir
 @association_vivre_et_devenir
 Association Vivre et devenir
 Association Vivre et devenir